



BETONPLAST R

ENTRAÎNEUR D'AIR À EFFET PLASTIFIANT POUR MORTIERS, BÉTONS, COULIS ET ENDUITS

- Liquide fluide prêt à l'emploi en sachet pré dosé pour 1 sac de ciment (35 kg).
- Grâce à son effet thixotropique, facilite la mise en œuvre des bétons, mortiers, coulis et enduits de façades.
- Permet d'obtenir une bonne homogénéité finale, supprime les retombées et les phénomènes de raccord.
- Diminue les remontées capillaires, limite le phénomène de ressuage, la ségrégation et le faïençage.
- Permet d'obtenir une meilleure résistance au cycle gel-dégel.
- Conforme à la norme EN 934-2.

DOMAINES D'APPLICATION

Enduits de façades, mortiers, bétons projetés, pistes d'aéroport, bétons pompés, bétons bruts de coffrage, coulis d'injection, dalles de parking, quais et tous bétons soumis aux intempéries, etc.

APPLICATION

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes. Les supports devront être largement humidifiés.

2 - Mise en œuvre

BETONPLAST R est prêt à l'emploi.

Incorporer BETONPLAST R dans les 3/4 de l'eau de gâchage à raison de :

- 0,25 % (1 dose de 90 ml pour 1 sac de 35 kg) du poids du ciment pour obtenir 6 % d'air occlus

- 0,5 % (2 doses de 90 ml pour 1 sac de 35 kg) du poids du ciment pour obtenir 8 % d'air occlus

Ajouter le sable, laisser tourner la bétonnière 1 à 2 minutes, afin de bien répartir BETONPLAST R dans la masse.

Incorporer ensuite le ciment et la chaux.

Ajouter la quantité d'eau voulue pour obtenir la consistance désirée.

Le mélange de BETONPLAST avec le béton doit être le plus homogène possible.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide.

Couleur : Marron.

Densité : Environ 1.

pH : 6,8 environ.

Températures limite d'application : + 5 °C à + 50 °C.

Solubilité et nettoyage des outils : eau.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Stocker au frais et au sec dans l'emballage d'origine.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : vêtements de travail.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2302-1212

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

